



## **Procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 octobre 2020**

Le 19 octobre 2020 à 18h05, les membres du Conseil d'Administration de l'Association LGBT+ 66 se sont réunis en Conseil d'Administration au siège social 39, rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN.

Membres présent.e.s :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (Président)
- ❖ Michel GIROIR (Secrétaire)
- ❖ Marie-Pierre DELATTRE, Evina BLANC, Cristine BILLER-NOUVEL, Christel FREUND (Administratrices)
- ❖ Jacques VERDIER, Hassan EL KOUFI (Administrateurs)
- ❖ Membres Absent Excusé.e.s : Vincent MICHECOPPIN, Jackie JARRY (Trésorier)
- ❖ Membres Absent non excusé.e.s : Alexandra DEBON, Didier MOREREAU-HOFFER

Le Conseil d'Administration est présidé par Mr THEVENOT Jean-Loup en qualité de Président et Mr GIROIR Michel en est nommé Secrétaire.

66.66% des membres étant présent.e.s ou représenté.e.s, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

L'ordre de discussion des différents points pourra être sujet à modifications en fonction de la cohérence des débats.

Le Président rappelle **l'ordre du jour** qui est le suivant :

- 1) **Retour Festival (Vincent)**
- 2) **IMS (Marie-Pierre)**
- 3) **Les tags & plaintes**
- 4) **Accueil des victimes d'actes homophobes**
- 5) **Accueil Trans**
- 6) **Permanences**
- 7) **Charte Discriminations : projet avec le Département**  
Programme à venir :
- 8) **Secret Santa**
- 9) **Subvention DILCRAH**
- 10) **Autres subventions**
- 11) **Assemblée Générale 2020**
- 12) **Conférence sur les violences conjugales LGBT+**
- 13) **Questions d'actualité (PMA, Droit IVG...)**
- 14) **Questions diverses :**
  - **Etablissement de conventions avec des associations partenaires (ASTI, CIMADE, AIDES, La Licorne 66 etc.) (Marie-Pierre)**
  - **Rétrocession de la recette de l'an dernier de la Journée des Fiertés aux 13 associations partenaires**
  - **Rendez-vous avec les députés (Sébastien CAZENOVE, Romain GRAU, Laurence GAYTE)**

Après ce rappel, le Président lance les débats et met au vote les différentes résolutions :

#### **1) Retour Festival (Vincent) :**

Très bon retour sur le festival, nous avons constaté plus d'entrées qu'à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du festival malgré les mesures sanitaires de COVID-19. Très belle couverture médiatique. Le festival s'installe avec une reconnaissance certaine, par exemple le partenariat avec Canal + cette année ainsi que des vidéoconférences avec des réalisateurs et des acteurs. Il nous reste 1250 flyers. Prévoir l'année prochaine une personne pour gérer la distribution des flyers. Le dépouillement des questionnaires de satisfaction n'est pas encore fini.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le retour festival.

#### **2) IMS (Marie-Pierre) :**

9 classes de 4<sup>ème</sup> de St Estève ont été rencontrées en septembre avec un très bon accueil. En novembre, il est prévu de rencontrer sur 5 demi-journées 8 classes de 4<sup>ème</sup> du collège d'Elné et 4 classes de 3<sup>ème</sup> à Estagel. Mise en place d'un framadate pour les IMS de novembre.

Si cela est possible, une réunion sera organisée en décembre pour faire un appel à de nouvelles candidatures d'adhérent.e.s intéressé.e.s par les IMS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur les IMS.

#### **3) Les tags & plaintes :**

Une plainte a été déposée auprès du Commissariat de Police de Perpignan concernant les tags sur le mur de notre local. Et une autre plainte de deux femmes pour agression homophobe et dégradation de leur véhicule. Ces deux dossiers ont été confiés à Maître Rouillard pour en assurer le suivi.

Concernant les problèmes juridiques, nous orienterons les personnes concernées vers l'avocat compétent tout en suivant le dossier.

Maître Rouillard suivra les plaintes LGBT+phobes (Pénal)

Maître Carton suivra les dossiers de personnes, notamment sur les questions d'état-civil (Civil)

Concernant la lettre anonyme reçue par certains établissements adhérents à notre association, si ces établissements portent plainte, nous les soutiendrons et nous porterons partie civile mais, n'étant pas directement destinataires du courrier, nous ne pouvons pas porter plainte directement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point sur les tags et plaintes.

#### **4) Accueil des victimes d'actes homophobes :**

Nous allons traiter, dans la mesure du possible et avec le soutien de Maître Rouillard, les plaintes pour des actes LGBT+phobes en direct tout en informant SOS Homophobie au niveau national

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'accueil des victimes d'actes homophobes.

#### **5) Accueil Trans :**

Cristine ayant pris du recul durant un certain temps, nous avons envoyé les personnes Trans chez Aides qui animait un groupe Trans. Une Association « La Licorne 66 » a été créée en septembre et Sylvie, la présidente nous a contactés pour prendre un rendez-vous. Nous allons rencontrer Sylvie avec Cristine qui fait partie du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'accueil Trans.

#### **6) Permanences :**

L'éternel problème des permanences reste présent. Celle du Lundi ne pose pour l'instant pas de problème à la suite de la présence pour le travail administratif des membres du bureau.

Toutefois, il convient d'entreprendre une réflexion pour savoir si on maintient celle-ci, si on privilégie les prises de rendez-vous par téléphone ou si on ajoute un moment de présence physique supplémentaire et quand ?

Il est convenu que les membres du Conseil d'Administration doivent faire parvenir leurs propositions, remarques ou idées au Président afin que nous statuions à l'occasion du prochain conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les permanences.

#### **7) Charte Discriminations : projet avec le Département :**

L'Assemblée départementale a voté à l'unanimité la charte le 19 octobre. La signature de la charte aura lieu le 6 Novembre 2020 à 17h00 à l'Hôtel du Département. Ce sera le premier département de France. Un vrai succès pour notre association

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver la Charte discrimination projet avec le Département.

#### **Programme à venir :**

#### **8) Secret Santa :**

Nous allons voir Cricri à Elne pour notre soirée de Secret Santa mais, vu les conditions sanitaires, c'est bien compromis. Voir l'évolution du COVID-19 dans le département.

#### **9) Subvention DILCRAH**

La subvention DILCRAH est complétée, elle sera adressée dans la semaine aux services de la préfecture.

#### **10) Autres subventions :**

Le bureau va préparer les autres dossiers de subvention (Mairie, Département, Région, Politique de la Ville) avant la mi-décembre pour les présenter à l'approbation des membres du Conseil.

#### **11) Assemblée Générale 2021 :**

L'Assemblée générale est prévue début février 2021.

#### **12) Conférence sur les violences conjugales LGBT+ :**

Marie-Pierre, Christel et Hassan sont responsables du projet pour lequel nous allons solliciter avec Christian Cantis (à voir pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021).

#### **13) Questions d'actualité (PMA, Droit IVG...) :**

Nous constatons que notre Maire, Monsieur Aliot, malgré nos demandes, ne se positionne pas sur ces sujets primordiaux. Nous continuerons à suivre l'évolution des textes en cours de débat et à interpeller les élu.e.s.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le programme à venir.

#### 14) Questions Diverses :

- Etablissement de conventions avec des associations partenaires (ASTI, CIMADE, AIDES, La Licorne 66) (Marie-Pierre) :

Sur certaines thématiques, nous envisageons d'établir des conventions de partenariat avec nos partenaires associatifs afin de clarifier nos relations et les rôles de chacun.

Marie-Pierre propose, entre autres, et après les avoir rencontrées, les associations suivantes : l'Asti et la Cimade (pour l'accueil des migrants), et Aides et la Licorne 66 (pour l'accueil des personnes Trans).

- La recette de la journée des fiertés à rembourser aux 13 associations :

Une association a été créée début 2020 (« Journée des fiertés et des diversités de Perpignan ») avec une collégiale. Jean-Loup et Michel avaient accepté d'en être membres à titre individuel, les associations ne pouvant pas en être membres. Ils nous annoncent leur intention d'en démissionner car le rôle des associations, qui se doit d'être primordial, est relégué au second plan.

LGBT+66 conserve dans ses comptes, depuis juin 2019, une somme de 1203,95 € qui devait servir à la mise en place d'une marche des Fiertés en 2020. Compte-tenu de la pandémie actuelle, celle-ci n'a pu avoir lieu. Jean-Loup propose donc que cette somme soit reversée à part égale aux 13 associations.

Jean-Loup demande l'accord au Conseil d'Administration pour le partage de cette somme. Adopté à l'unanimité.

- Rendez-vous avec les députés (Sébastien CAZENOVE, Romain GRAU, Laurence GAYTE) :

Nous avons été contactés par Monsieur CAZENOVE pour un rendez-vous concernant son action pour défendre les droits LGBT+ à l'Assemblée Nationale. Jean-Loup doit le contacter pour fixer un rendez-vous.

Monsieur GRAU voudrait également nous rencontrer. Un rendez-vous lui sera proposé ce Vendredi à 17h00 à notre local (Jean-Loup, Michel, Jacques, Evina).

- « Un max de bruit contre le sida » :

Il convient de téléphoner à Marie Médhus, responsable du SMIT et du CGID pour avoir confirmation de l'annulation de l'événement « Un max de bruit contre le Sida ». Nous lui proposerions une action dont la forme et le fond restent à déterminer

Commenté [AL1]:

Commenté [AL2R1]:

- Le Jok i Bar, qui dispose d'une grande salle, demande de faire un « Si on buvait un coup ? » avec un retour vers notre association au niveau des bénéficiaires. A prévoir en novembre.
- L'exposition de David Halphen peut être vue en ce moment chez « Les p'tits délices ». Nous allons faire une info pour aux adhérent.e.s.
- Interpeller le Département sur le questionnaire compris dans le dossier d'adoption (qui fait état de l'identification de « Monsieur » et de Madame » !!!).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les questions diverses.

**Date du Prochain Conseil d'Administration le 23 novembre 2020 à 18h00**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h05.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 19/10/2020.

*Le Président,  
Jean-Loup THEVENOT*

*Le Secrétaire,  
Michel GIROIR*